



Conseil Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Ouest de l'Irlande et Mer Celtique (GT2)

PROCES-VERBAL

Jeudi 13 novembre 2014

9h00 – 10h30

CNPMEM, Paris

Président : Jesús Lourido
Rapporteur : Paul Trebilcock

1. Bienvenue et Elections

- Excusés

Les personnes suivantes ont été excusées : Michael Keatinge (Directeur du CCEOS), Severino Ares Lago (FREMSS), Luc Corbisier (SDVO), Bruno Dachicourt (ETC), Hugo González (ANASOL représenté par Purí Fernandez) et Luis Francisco Marín (OPPAO).

- Élection du Président, du Vice-président et du Rapporteur pour le prochain mandat (du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2017)

Selon les désignations formelles reçues par le Secrétariat, les propositions ont été les suivantes :

Président du GT2	Jesús Lourido
Vice-président du GT2	Paul Trebilcock
Rapporteur du GT2	Paul Trebilcock

Ces propositions ont été adoptées à l'unanimité par les membres du Groupe de Travail 2.

- Approbation de l'ordre du jour



Le Président a proposé d'inverser les points 2 et 3 de l'ordre du jour.

Cette modification a été approuvée par les membres et l'ordre du jour qui en découle a été approuvé par consensus.

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la dernière réunion, qui s'est tenue à Édimbourg le 3 juillet 2014, a été approuvé comme étant un rapport correct et authentique de son déroulement.

ACTION : Jesús Lourido a été désigné Président et Paul Trebilcock Vice-président et rapporteur du GT2.

2. Mise en œuvre de l'Obligation de Débarquement pour les stocks démersaux

Le Président du Comité Exécutif (Bertie Armstrong) a présenté brièvement ce point de l'ordre du jour. Le délai très court et la complexité du sujet ont été soulignés et il a été rappelé que les Etats membres avaient besoin d'être dirigés et conseillés par le CCEOS pour la mise en œuvre de l'obligation de débarquement. L'importance pour le CC de cette interaction avec les Etats membres a été soulignée à l'intention des membres.

Un document de réflexion élaboré par le CCEOS et disponible sur le site du CCEOS¹ a été à la base du débat qui s'est ensuivi.

Les membres ont estimé qu'une approche progressive de l'obligation de débarquement était essentielle et qu'un « big bang » le 1^{er} janvier 2016 ne serait pas un résultat souhaitable.

Les membres ont estimé qu'un échelonnement, dans le contexte des espèces et de l'approche des pêcheries, tel que souligné dans le document de réflexion, était une stratégie appropriée dans un premier temps.

Le débat a mis en évidence le fait que la majorité des membres était favorable à l'approche des pêcheries, tandis que d'autres penchaient pour l'approche des espèces.

¹ Document de synthèse : http://www.nwwac.org/_fileupload/Papers%20and%20Presentations/2014/Discussion_Paper_Phasing_Options_Implementing_LO_NWWAC_%205Nov2014_EN.pdf
Réunion du Groupe de Travail 2 du CCEOS—Ouest de l'Irlande et Mer Celtique
Paris, le 13 novembre 2014



Cependant, tous les membres ont fait savoir que leur indication initiale de soutien était fonction d'une meilleure compréhension de chaque approche, notamment pour ce qui concerne :

- La définition des pêcheries, la manière dont elles sont ou devraient être définies ;
- La définition des espèces, quelles espèces devraient être incluses dans l'année 1 et les années suivantes ;
- La clarté sur l'augmentation de TAC ;
- Les données actualisées sur les taux de rejets actuels ;
- Le rôle des mesures techniques ;
- Le respect et l'application.

Les membres considèrent qu'il existe des questions fondamentales et des incertitudes autour de ce sujet et que le secrétariat du CCEOS devrait organiser un groupe de rédaction afin qu'il produise dans les plus brefs délais un document de synthèse qui commencerait à traiter et à consolider les avis sur ces sujets.

ACTION : Le GT2 recommande que le Secrétariat du CCEOS organise un groupe de rédaction début 2015 afin qu'il développe une position du CCEOS sur ce sujet.

3. Opportunités de pêche de la CE pour 2015

Un document précisant les propositions de la Commission concernant les opportunités de pêche pour 2015 a été distribué aux membres du GT2 avant la réunion (disponible sur la page web2 du CCEOS). Il a constitué la base d'un débat précis dont les points majeurs sont :

- Rendement Maximal Durable (RMD) pour 2015

La Commission a fait le choix de baser sa proposition sur un RMD d'un seul stock pour 2015, en dépit de l'ambiguïté de la référence à « dans la mesure du possible » de cette norme.

De plus, aucun essai véritable de traiter le contexte ou les sujets des pêcheries ultra-mixtes dans un grand nombre de pêcheries des Eaux Occidentales n'a été inclus.

²http://www.nwwac.org/_fileupload/Papers%20and%20Presentations/2014/EC_Proposal_Regulation_Fishing_Opportunities_2015_28October2014_EN.pdf



Ceci allait à l'encontre du contexte des tendances positives de l'évaluation des stocks indiquant la chute ou le maintien de la mortalité par pêche et le maintien ou l'augmentation de biomasse dans de nombreux stocks.

Les membres ont estimé que cette approche avait conduit à des propositions de TAC avec un caractère draconien qui n'était pas nécessaire.

- Merlu du Nord

Les membres ont noté que malgré les tendances positives dans l'évaluation des stocks, le TAC proposé était diminué de 4%, en raison de l'exigence d'atteindre le RMD pour 2015. Cependant les membres ont également noté que, selon le tableau de prévision des captures figurant dans l'avis du CIEM, l'amélioration continue de la biomasse du stock pourrait être enregistrée sans changements dans le TAC ou avec une augmentation de TAC allant jusqu'à 15%.

- Cabillaud, Eglefin et Merlan

Le groupe estime qu'il est essentiel que le dernier avis du CSTEP (qui tient compte des données de l'enquête du 4^{ème} trimestre) soit inclus dans l'établissement de TAC pour ces espèces. En outre, les mesures sur la sélectivité déjà utilisées par les flottes doivent être évaluées and leurs effets pris en compte dans les niveaux de TAC.

- Sole

Les membres ont noté qu'une application stricte du RMD pour 2015 pour ce stock entraînerait des conséquences massives économiques et sociales dans les flottes de la Belgique et du Royaume-Uni.

- Lieu jaune, Pocheteaux et Raies dans la zone VII

Les membres ne considèrent pas acceptable la proposition de réduire le TAC de ces deux stocks du seul fait que les données sont limitées. Il a été souligné qu'en l'absence d'un nouvel avis concernant le lieu jaune, la réduction de TAC pour ce stock ne se justifiait pas.

- Baudroie et Cardine dans la zone VII

Les membres ont noté qu'en dépit des tendances positives sur la qualité dans les évaluations de ces stocks, les réductions de TAC proposées en raison des données limitées ne se justifiaient pas et qu'il conviendrait de s'y opposer.



Les participants ont convenu que tous les autres points techniques concernant ces stocks devraient être présentés au secrétariat du CCEOS dès que possible.

ACTION : Les problèmes soulevés dans ce sujet devraient être inclus dans la position du CCEOS concernant les opportunités de pêche pour 2015 à soumettre à la Commission et aux Etats membres.

4. Résumé des actions convenues et des recommandations à l'attention du Comité Exécutif :

- Un groupe de rédaction devrait être formé début 2015 afin de développer la position du CCEOS sur la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour les stocks démersaux.
- Les problèmes soulevés concernant les propositions de la Commission sur les opportunités de pêche pour 2015 devraient être inclus dans la position du CCEOS sur les opportunités de pêche pour 2015.

Le Président remercie tous les participants, les interprètes et le Secrétariat.

La séance est levée à 10h30



ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBRES		
Prénom	Nom	Organisation
Jesús	Lourido García	Puerto de Celeiro S.A.OPP-77 ; Président GT2
Paul	Trebilcock	CornishFPO ; Rapporteur
André	Gueguen	OPOB / Pêcheurs de Bretagne – Vice-président GT2
Bertie	Armstrong	Président du Comité Exécutif du CCEOS
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
René-Pierre	Chever	CDPMEM du Finistère
Juan Carlos	Corrás Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
John	Crudden	EuropeanAngler's Association
Dave	Cuthbert	NUTFA
Barrie	Deas	NFFO
Purificación	Fernández	ANASOL/ARVI
Caroline	Gamblin	CNPMEM
Marc	Ghiglia	UAPF
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Alan	McCulla	ANIFPO
Frances	O'Donnell	Irish Fishermen's Organisation
Sean	O'Donoghue	KillybegsFishermen's Organisation
Miquel	Ortega	FundacióENT

Réunion du Groupe de Travail 2 du CCEOS–Ouest de l'Irlande et Mer Celtique
Paris, le 13 novembre 2014



MEMBRES (suite)		
Prénom	Nom	Organisation
Eibhlin	O'Sullivan	Irish South and West FPO
José Luis	Otero	Lonja de la Coruña S.A.
Jacques	Pichon	ANOP
Mercedes	Rodriguez	OPP-07-LUGO
Caitlin	UíAodh	Irish South and East FPO
OBSERVATEURS / EXPERTS		
Prénom	Nom	Organisation
David	Beard	Manx FPO
Giles	Bartlett	WWF-UK
Stéphan	Beaucher	Consultant Pêche
Richard	Brouzes	OPBN
Alain	Coudray	CDPMEM 22
Angus	Cragg	DEFRA
John	Daly	Irish SealSanctuary
Gonzague	De Moncuit	Ministre français – Représentant Pays membre
Marta	García Merchán	MAGRAMA – Administration espagnole
Iain	Glasgow	DEFRA
François	Hennuyer	FROM Nord
Irene	Kingma	Dutch Elasmobranch Society



Daniel	Lefevre	CNPMEM Basse Normandie
OBSERVATEURS / EXPERTS (suite)		
Prénom	Nom	Organisation
Kevin	Leleu	CNPMEM
Laurent	Markovic	DG MARE - Commission
Erin	Priddle	EnvironmentalDefenseFund
Glenn	Quelch	Agence Européenne de Contrôle des pêches (EFCA)
Liane	Veitch	Client Earth
Johnny	Woodlock	Irish SealSanctuary

SECRETARIAT CCEOS		
Conor	Nolan	Secrétaire Exécutif
Alexandre	Rodríguez	Assistant Exécutif – Politique et Information
Joanna	McGrath	Assistant Exécutif – Administration et Finances